

Communiqué de presse - Bobigny, le 20 décembre 2022

Autonomie : le Département soutient de nouveaux tiers-lieux favorisant l'inclusion de tou-te-s dans la vie de quartier

Ce mardi 20 décembre au sein du café associatif le Tilia au Blanc-Mesnil, le Département de la Seine-Saint-Denis a révélé les cinq structures lauréates de la 2^{ème} édition de l'appel à projets « Tiers-lieux Autonomie dans mon quartier ». Elles viennent renforcer un maillage qui compte désormais 11 tiers-lieux, dont 8 accueillent déjà du public. Ces lieux proposent des ressources pour favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et sont accessibles à toutes et tous, quel que soit son âge et sa situation.

En 2020, le Département de la Seine-Saint-Denis lançait pour la première fois l'appel à projets « Tiers-lieux Autonomie dans mon quartier », pour développer la présence de tiers-lieux sur le territoire, des structures qui proposent une offre d'activités et d'accompagnement adaptée à l'autonomie, pour enrayer l'exclusion ressentie par les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, et pour soutenir les aidant-e-s et les professionnel-le-s.

Ouvert aux associations, aux organismes de logement social et aux structures agréées « entreprises solidaires d'utilité sociale », **cet appel à projets permet aux tiers-lieux lauréats d'obtenir un soutien financier de 50 000 € par an** pour des dépenses en fonctionnement. Le Département peut également apporter **une aide à l'investissement complémentaire, dans la limite d'une aide unique de 100 000€ maximum**, pour participer aux frais de construction, de réhabilitation ou d'ameublement du bâtiment.

En 2022, pour la 2^{ème} édition de l'appel à projets, 12 structures ont candidaté entre mai et juillet. **Cinq remportent le soutien du Département : La Blague à Aubervilliers, La Ferme du Cœur à Drancy, Le Tiers-lieu de Villemomble, Le Tilia au Blanc-Mesnil et Le Joli Mai à Saint-Ouen-sur-Seine. En juin 2023, une 3^{ème} édition de l'appel à projets sera lancée**, pour poursuivre l'objectif du Département de **développer un réseau de 30 tiers-lieux d'ici 2025.**

Découvrez les tiers-lieux soutenus par le Département ici : <https://we.tl/t-wu5kDWY5Io>

« Nous sommes convaincus avec Stéphane Blanchet, Vice-président chargé de l'autonomie, de l'importance des tiers-lieux pour lutter contre l'isolement des séniors et des personnes en situation de handicap, mais aussi pour écouter et accompagner les aidant-e-s et aides à domicile qui ont plus que besoin de ces espaces de pause, de rencontres et d'échanges. C'est pourquoi nous tenons au renouvellement de ce bel appel à projets « Tiers-lieux Autonomie dans mon quartier » en 2023 ! »

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact Presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis : Gaby Léonard – gleonard@seinesaintdenis.fr – 06 10 76 04 43